



LES DISPOSITIFS D'ACCÈS À L'APPRENTISSAGE

Le CFA de la Pharmacie Paris Île-de-France met en place depuis plusieurs années des outils d'accès à l'apprentissage.

Ils s'adressent aux jeunes de moins de 26 ans, souhaitant accéder au BP Préparateur en Pharmacie ou au BAC PRO Commerce et aux tuteurs d'entreprise intéressés.

Qu'est-ce-que le dispositif d'accès à l'apprentissage ?

La Région Île-de-France met le « dispositif d'accès à l'apprentissage » à la disposition des CFA pour développer l'apprentissage. Chaque outil ou mesure du dispositif doit faciliter la signature d'un contrat d'apprentissage pour tout jeune ayant choisi cette voie de formation.

Quels avantages présente ce dispositif ?

Il doit permettre à l'entreprise :

- De préparer en amont de la signature du contrat d'apprentissage, des jeunes pour un métier visé et / ou pour une entreprise identifiée.

Il doit permettre aux jeunes :

- D'élargir le choix professionnel
- De connaître le fonctionnement de l'alternance
- De faciliter la recherche et la conclusion d'un contrat d'apprentissage
- D'acquérir les savoirs nécessaires à l'intégration en entreprise
- De poursuivre un parcours de formation en cas de rupture de contrat

Il doit permettre au CFA :

- De diminuer le taux de rupture de contrat
- D'apporter un soutien complémentaire à la formation par des formations individualisées

Interlocuteurs :

Marie-Pierre LEONARD, responsable du dispositif

- 01 43 56 15 51
- mp.leonard@cfpp.org

• **Egon SOUMAGNAC**, chargé du suivi des dossiers administratifs

- 01 43 56 38 30
- egon.soumagnac@cfpp.org

Pour le BP préparateur en pharmacie

OUTILS	PUBLIC	DUREE & ORGANISATION	PRISE EN CHARGE	OBJECTIF
<p>PDMA (Passerelle Découverte des Métiers & de l'Apprentissage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux titulaires d'un BEP CSS ou d'un BAC • De 16 à 25 ans • Démarche volontaire du jeune • Dossier de pré inscription validé par notre Centre 	<p>Durée moyenne de 21 heures sur des journées non consécutives, de mars à début juillet, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une information proactive sur l'apprentissage, le métier et l'entreprise, • un atelier de technique de recherche d'emploi, • un stage en entreprise, • un suivi des recherches 		Signature d'un contrat d'apprentissage.
<p>Passerelle « Accès à un contrat »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux titulaires d'un BEP CSS ou d'un BAC • De 16 à 25 ans • Le jeune n'a pas d'employeur début septembre • Dossier de pré inscription validé par notre Centre 	<p>Du 1^{er} septembre au 30 septembre, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une information sur l'apprentissage, le métier et l'entreprise, • Une insertion du jeune dans un groupe classe constitué, • un atelier de technique de recherche d'emploi, • stage en entreprise possible, • un suivi des recherches 	<p>Stagiaire de la formation professionnelle</p> <p>Prise en charge de la couverture sociale par l'ASP</p>	Signature d'un contrat d'apprentissage.
<p>Passerelle «Accompagnement vers l'Apprentissage»</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvert aux titulaires d'un BEP CSS ou d'un BAC • De 16 à 25 ans • En recherche d'employeur • Savoirs de base (français, calcul, mathématiques) et savoirs spécifiques (chimie, biologie) insuffisants 	<p>De janvier à fin juin, en alternance, 850 h environ dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 371 h au CFA • 483 h en entreprise <p>Durée hebdomadaire : 35 heures, Pas de vacances scolaires. <u>Bilan de situation</u> : Évaluation initiale lors d'entretiens réalisés par le référent pédagogique pour bâtir un contrat d'objectifs.</p> <p>PDMA</p>	<p>Stagiaire de la formation professionnelle</p> <p>Prise en charge de la couverture sociale par l'ASP</p> <p>Rémunération éventuelle par l'ASP (si envoyé par Mission Locale)</p> <p>Convention de stage</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Découvrir l'alternance, • Apprendre les codes de la pharmacie d'officine, • Travailler sur les savoirs de base et les savoirs être, • Signer un contrat d'apprentissage.

Pour le BAC PRO Commerce

OUTILS	PUBLIC	DUREE & ORGANISATION	PRISE EN CHARGE	OBJECTIF
<p>PDMA (Passerelle Découverte des Métiers & de l'Apprentissage)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le bac pro en 3 ans : jeunes sortis de classe de 3^e générale ou technologique • Toute entrée directe en 1^{ère} ou terminale, sur dérogation du Rectorat • Dossier de pré inscription validé par notre Centre • De 16 à 25 ans • Obligatoire ou recommandé 	<p>Durée moyenne de 21 heures sur des journées non consécutives, de mars à début juillet, comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une information sur l'apprentissage, le métier et l'entreprise, • un atelier de technique de recherche d'emploi, • un stage en entreprise, • un suivi des recherches 		<p>Signature d'un contrat d'apprentissage.</p>
<p>Passerelle « Accès à un contrat »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le bac pro en 3 ans : aux jeunes sortis de classe de 3^e générale ou technologique • Toute entrée directe en 1^{ère} ou terminale, sur dérogation du Rectorat • Dossier de pré inscription validé par notre Centre • De 16 à 25 ans • Sur avis de la commission pédagogique 	<p>De septembre à décembre comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une information sur l'apprentissage, le métier et l'entreprise, • Une insertion du jeune dans un groupe classe constitué, • un atelier de technique de recherche d'emploi, • stage en entreprise possible, • un suivi des recherches 	<p>Stagiaire de la formation professionnelle</p> <p>Prise en charge de la couverture sociale par l'ASP</p>	<p>Signature d'un contrat d'apprentissage.</p>